

On a beaucoup fait, et plus spécialement sous le régime de la Confédération, pour rendre plus facile et plus sûre cette partie de la navigation du Saint-Laurent, soit au moyen de phares ordinaires ou flottants, soit au moyen de bouées, d'amarques, de canons ou de sifflets de brume ; mais tous ces moyens de sauvegarde et de protection sont encore loin d'être parfaits.

Il faudrait, sur le parcours du pilotage, un plus grand nombre de phares et de sifflets de brume pour permettre à tout navire de naviguer, par une nuit noire, en se dirigeant d'une lumière vers une autre lumière, ou par le brouillard ou par tempête de neige, en allant d'un canon à un sifflet, et d'un sifflet de brume à un canon, partout du moins où les sondages ne sont pas sûrs.

A partir du Bic, point extrême du cours du pilotage, un vaisseau avant d'être en furin ou en pleine mer, devra parcourir une distance de quatre cent trente cinq milles marins et encore, faudra-t-il accepter comme haute mer, le passage du milieu du grand estuaire du Golfe Saint-Laurent compris entre le Cap Ray du côté de Terre-Neuve et le Cap Nord du Cap Breton.

Les dangers se multiplient sur le passage du navire sans le trajet de ces 435 milles. Il suffit, pour s'en convaincre de se rappeler les nombreux naufrages qui ont lieu chaque année sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent, sur la côte sud de l'île d'*Anticosti*, sur les îles de la *Magdeleine* auxquelles se rattachent, comme on le sait, l'île-aux-Oiseaux et l'île *Bryon*, qui se trouvent en travers de la course des navires ; sur l'île *Saint Paul*, au Cap Ray ; aux îles *Saint-Pierre* et *Miquelon* et sur la côte Nord de l'île du Cap Breton.

Vous trouverez ci-joint un état démontrant le nombre d'accidents maritimes survenus dans ces parages durant la dernière saison (1875). C'est un tableau considérable de pertes de tous genres. On y verra la preuve, que la navigation, en cet endroit n'est pas encore entourée des précautions nécessaires, et que pourtant il est de saine politique, de poursuivre les améliorations entreprises depuis la Confédération pour rendre cette unique sortie que nous avons sur l'Océan, prompt et peu coûteuse.

Mais jusqu'ici nous n'avons songé qu'à prévenir le naufrage ou l'échouage des navires. Dans d'autres pays, on a recours à divers autres moyens, pour protéger la navigation, qui n'ont pas